

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT CAMBRESIS DU JEUDI 26 NOVEMBRE 1981

MEMBRES PRESENTS :

Membres de Droit : M. POIRSON - Représentant M. le Recteur, M. MENIER - Secrétaire Général, M. VANCEULEBROECK - Agent Comptable

Président d'Honneur : M. MORIAMEZ M.

ELUS PERMANENTS :

Collège A : Mme MORIAMEZ - MM. BOURTON - GIUSTO - LECOCQ P. - MALVACHE - MARCOU ROUVAEN - TAISNE - THOMAS DJ. - TORGUET.

Collège B : MM. DESRUMEAUX - OLIVAUX - SOENEN.

Collège C : M. OBERT.

Collège ATOS : M. BURY R.

Collège Etudiants : M. DEVRAINNE.

Personnalités Extérieures : M. VILCOT, représentant M. le Sénateur Maire de la Ville de Valenciennes.

M. DELQUIGNIES, représentant M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes.

ONT DONNE POUVOIR :

M. BOURGOIS à M. SOENEN, M. COQUET . à M. GIUSTO, M. OUDIN à M. BOURTON

ELUS INVITES :

Collège C : MM. MOREL - OBERDORFF

Collège ATOS : Mme FRANCE - M. DANJOU

Collège Etudiants : Mlle DUCASSY - MM. MARCHANT - SEROUART.

Personnalités Extérieures :

M. GILLIARD : Président du Syndicat Intercommunal

M. DELFORGE : Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avesnes.

M. PHILIPPE : Représentant la C.F.D.T.

M. GRIMALDI : Représentant l'E.P.R.

M. MOTRITCH : Représentant les cadres.

M. GIARD : Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cambrai.

EXCUSEE :

Mme BRASSARD : Représentant la CGT.

INVITES : Mmes COCHAUX - LECONTE - MM. COFFIGNIEZ - DOGEMENT - PRUVOT.

Monsieur le Président Noël MALVACHE ouvre la séance et présente les excuses de Monsieur le Recteur qui n'a pu se rendre libre pour visiter l'Université et pour assister au Conseil. Une prochaine visite à l'Université est envisagée pour l'année 1982.

Monsieur le Président remercie tous les membres du Conseil de leur présence et notamment les personnalités présentes : Monsieur le Président d'honneur Michel MORIAMEZ, Monsieur le Sénateur Maire GRIMALDI, Messieurs VILCOT, DELQUIGNIES, GIARD, GILLIARD, DELFORGES, PHILIPPE, MOTRICH.

Monsieur MALVACHE présente ensuite les excuses de Madame BRASSARD et de Messieurs BOURGOIS, OUDIN, COQUET et énonce les pouvoirs.

Le Président MALVACHE fait ensuite, dans le cadre de questions diverses, un tour d'horizon des problèmes en cours :

- DEUG Instituteurs du 1er degré et second degré.

Ce DEUG est actuellement à l'étude en vue d'une plus grande intégration dans l'Université et d'une meilleure coordination des Unités de formations. Il est fort probable que les crédits engendrés par ce DEUG Instituteurs, notamment les crédits heures complémentaires et frais de mission soient affectés directement à l'Université habilitée. Cette formation pourrait être intégrée dans les normes "GARACES".

- Accueil et situation des étudiants étrangers.

Les conditions d'accueil des Etudiants Etrangers ont été réglées par un décret n°81 1221 du 31 Décembre 1981. Ce décret assouplit certaines obligations antérieures et précise les conditions d'accès en premier et second cycle.

- Adaptation de la Licence d'Audio-Visuel aux adultes.

Monsieur le Président a demandé à Monsieur CARPENTIER d'étudier un cursus adapté aux adultes. Ce document sera discuté en Commission de Scolarité.

- Nouvelle organisation de certaines premières années.

La Commission de Scolarité sera amenée à en débattre notamment en ce qui concerne les Travaux Dirigés.

- Budget 1982.

Nous serons informés de son montant le 17 Décembre prochain à la Conférence des Présidents d'Universités.

- Habilitations venant à échéance.

Peuvent être reconduites d'un an sur la demande du Président d'Université.

- Commission de spécialistes.

Seront prolongées peut être de 6 mois par Décret.

- Rapport QUERMONNE.

Quelques chiffres sont à retenir :

- 42 368 Enseignants chercheurs dans les Universités.
- dont : - 10 586 Professeurs ;
- 15 127 Maîtres Assistants ;
- 13 073 Assistants ;
- 3 582 Lecteurs, Professeurs agrégés, certifiés, etc...

Un sous encadrement frappant du secteur juridique ressort de ce rapport.

- Commission des Finances :

Une réunion approfondie pour la recherche de "critères" et un mode de gestion transparent sera organisée très prochainement. Une collaboration de tous est souhaitée par le Président afin de parvenir à un résultat.

- Commissions actuellement en place :

Les Commissions mises en place l'ont été en fonction de divers critères, dont : le nombre - 15 à 20 membres - avec le souci de représenter toutes les UER et la participation limitée d'une même personne à deux Commissions. Des suppléants ont également été désignés.

Un changement de fonction étant intervenu, Monsieur le Président a cru bon de permettre à un suppléant d'assister à la Commission afin de répondre aux critères de représentation.

Monsieur PRUVOT évoque le souhait que la Conférence des Présidents d'Universités s'intéresse aux services des Activités Physiques et Sportives et à leur devenir administratif. En fait, de qui dépendront les services des sports ?

Monsieur le Président en prend note, et propose ensuite l'approbation du compte rendu de la séance du 17 Septembre 1981 qui est adopté.

Monsieur le Président passe ensuite aux différents points suivants :

- I - Décision Budgétaire Modificative ;
- II- Extension du Conseil Scientifique ;
- III- Réflexions de la Commission Electorale ;
- IV- Réflexions de la Commission Vie de l'Etudiant ;
- V - Assises Régionales ;
- VI- Rentrée Universitaire ;
- VII- Questions diverses :
 - . Convention avec une Université Etrangère ;
 - . Projet de convention entre la municipalité de Valenciennes et l'Université relative au gymnase.

Monsieur le Président remercie :

- La Municipalité de Valenciennes pour les aides financières qu'elle octroie à l'Université ainsi que les locaux du Boulevard Harpignies ;

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes pour ses subventions et les reversements de taxe d'apprentissage, ainsi que toutes les entreprises qui ont contribué en versant la taxe d'apprentissage.

Le volume des recettes de taxe d'apprentissage s'est élevé :

- en 1978 à 1 228 000 F ;
- en 1979 à 1 690 000 F ;
- en 1980 à 1 801 000 F ;
- en 1981 à 2 134 000 F ;

Ces chiffres sont importants et Monsieur le Président remercie tous ceux qui ont contribué pour permettre ces recettes.

- L'Etablissement Public Régional qui a par son soutien à la recherche, soit 1 700 000 F, contribué au financement de plus d'un tiers des recettes de la recherche de l'Université.

Monsieur le Recteur a en outre annoncé que 380 000 F de crédits de maintenance étaient accordés à l'Université. Ces crédits seront réservés à la maintenance des locaux de l'IUT.

Monsieur le Président Noël MALVACHE passe la parole à Monsieur PRUVOT afin d'effectuer le rapport de la Décision Budgétaire Modificative.

I - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE.

- Se référer au Rapport de Monsieur PRUVOT.

Ce Rapport peut se résumer au niveau des ressources nouvelles, plus comme une remise en ordre comptable qu'un constat de moyens nouveaux réels. Les modifications proviennent :

- d'ajustements comptables au plan des ressources affectées et des reliquats de 1980 ;

- de prélèvements sur les réserves disponibles ;

- de ressources nouvelles réelles limitée à 8,7 % du budget global initial.

Après l'exposé de Monsieur PRUVOT, le débat s'instaure.

Monsieur PRUVOT répondant à une question de Monsieur GIARD sur la différence entre un contrat et une convention définit le contrat comme lié à une activité de recherche alors que la convention est plus souvent liée à divers types d'activités.

Monsieur DELQUIGNIES fait remarquer, quant à lui, que la diminution apparente de la subvention de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes n'est pas une diminution mais un problème de répartition de la somme globale qui a en fait deux destinations : l'Université et le CNAM.

Dans un autre domaine, Monsieur DELQUIGNIES regrette fortement que certains enseignements n'aient pu être habilités à percevoir la Taxe d'Apprentissage telle la Licence et la Maîtrise de Langues Etrangères Appliquées. Cet enseignement a pourtant une finalité professionnelle évidente aussi Monsieur DELQUIGNIES souhaite-t'il qu'une motion soit élaborée afin de faire bénéficier ces enseignements de la Taxe d'Apprentissage. Monsieur le Président s'engage à agir dans ce sens et donne son plein accord sur la proposition de Monsieur DELQUIGNIES.

En réponse à la question de Monsieur BOURTON qui demande pourquoi un prélèvement sur les réserves constitue un appauvrissement, Monsieur PRUVOT fait remarquer qu'une partie de ces réserves a été utilisée pour assurer des dépenses de fonctionnement et non d'investissement. Si les dépenses d'investissement permettent un enrichissement matériel, les dépenses de fonctionnement, une fois effectuées sont définitivement consommées. La partie des réserves affectée à l'aménagement des sous-sols constitue, par contre, un enrichissement.

Monsieur TORGUET intervient à ce sujet et fait remarquer que la situation du fonctionnement est très grave. Les dépenses d'énergies sont trop importantes et des mesures sont à prendre afin d'éviter la catastrophe. De même, au niveau des dépenses d'électricité, des économies sont réalisables. En 10 ans, une économie globale de 4 000 000 F est possible affirme Monsieur TORGUET.

Monsieur le Président tient à défendre la gestion des services communs et généraux car, par rapport à 1980 où il n'y a eu que deux mois de chauffage, pour la seule partie Lettres, se sont ajoutées en 1981 les surfaces de la totalité des nouvelles constructions de Sciences et de Lettres. De plus, l'augmentation de 46 % du coût du m³ de gaz est à signaler. Aussi, cet important développement des surfaces et l'important accroissement du coût de l'énergie permettent d'interpréter cette forte augmentation au niveau des services généraux.

Suite à une autre remarque de Monsieur TORGUET sur une conduite de chauffage non isolée dont les pertes ont beaucoup coûté à l'Université, Monsieur BOURTON précise que cet inconvénient est dû à un oubli dans le cahier des charges de l'architecte et que Monsieur le Recteur a comblé cette lacune en accordant un crédit qui a permis d'isoler ces tuyauteries. Monsieur BOURTON fait en outre remarquer que si la température de chauffage baisse trop, les radiateurs électriques se mettent en route pour compenser cette baisse ce qui ne constitue pas une économie. Enfin Monsieur BOURTON fait remarquer que la conduite de l'installation de chauffage a été prise en charge par le service technique de l'Université et qu'une économie peut être réalisée à ce niveau.

Monsieur MORIAMEZ fait remarquer que Valenciennes a eu la chance d'avoir des surfaces complémentaires, que l'augmentation des dépenses par rapport à l'augmentation des surfaces n'est pas alarmante, au contraire, et que l'objectif principal doit être d'obtenir des locaux pour que les subventions parviennent à chacun. Deux objectifs sont à atteindre : obtenir des postes ATOS supplémentaires et obtenir des bâtiments complémentaires.

Madame MORIAMEZ note l'intention du Président de provoquer une réunion sur les critères et les économies d'énergie, souhaite que les bases de participation soient revues pour 1982 et votera le budget 1981.

Monsieur VILCOT fait une remarque sur le mode de participation de la Ville de Valenciennes. La subvention est et restera globale et non affectée, l'affectation interne restant de l'autorité du Président, ceci afin de préserver la cohérence de l'Université. Monsieur VILCOT fait ensuite une remarque sur le rapport financier où il est précisé que la subvention complémentaire de la Ville n'a pas suffi à couvrir l'augmentation des charges de chauffage. Il rappelle que la subvention de la Ville est destinée à assurer une dynamique de l'Université et non à subvenir à ses besoins normaux. Monsieur VILCOT souhaite également pouvoir communiquer à ses Collègues Conseillers Municipaux l'utilisation des subventions municipales et demande à ce que chacun de ses Collègues du Conseil Municipal reçoive du Président, nominativement, une lettre leur expliquant l'utilisation de la subvention de la ville de Valenciennes.

Monsieur le Président précise que non seulement il va répondre par lettre mais qu'il va fournir un dossier à l'issue des réunions de la Commission des Finances qui étudiera le mode de répartition des subventions qui parviennent à l'Université. Dès à présent, le Président tient à préciser qu'en 1981 les services communs se sont réservés 265 000 F de la subvention de la ville, en 1980 275 000 F, en 1978 305 000 F, en 1973 256 000 F. Ces chiffres prouvent que les efforts en faveur des UER ont été accrus ces dernières années.

Monsieur TAISNE, accentuant l'esprit de dynamique évoqué par Monsieur VILCOT, souligne l'effort de survie entrepris par l'Université pour son UER de Droit. La situation est en effet difficile puisque aucun Professeur n'a été nommé depuis 1978 et aucun Maître Assistant depuis 1980. L'UER fonctionne donc avec 1 Professeur et 4 Maîtres Assistants. Les enseignements sont tous assurés dans des

locaux provisoires de la Ville de Valenciennes et les recettes de l'UER sont d'environ de 4F par étudiant. Cette situation mérite assurément un soutien particulier de l'Université.

Monsieur le Président apporte également une information complémentaire sur la partie "Licence Informatique Industrielle" ouverte aux services communs. Une aide a été accordée par le Ministère pour la mise en place de la Licence d'Informatique Industrielle. Le Ministère ayant suggéré de réserver cette somme dans le cadre d'un atelier commun comme cela se fait dans de nombreuses Universités, la somme a été affectée aux services communs temporairement.

La Décision Budgétaire Modificative est proposée au vote et est adoptée à l'unanimité.

II - EXTENSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE.

Monsieur le Président Noël MALVACHE rappelle qu'en fonction des statuts de l'Université, les Professeurs sont membres de droit et représentent 60 % au moins des membres du Conseil. Les Maîtres Assistants représentent donc 40 % maximum des membres du Conseil. Afin de maximiser la représentation des Maîtres Assistants, Monsieur le Président propose un nombre de 20 compte tenu du nombre de Professeurs, ce qui permet le choix de 12 Maîtres Assistants suppléants, 8 sont déjà en place. Il convient donc de désigner 12 nouveaux Membres Maîtres Assistants. Monsieur le Président rappelle que l'équipe de direction a souhaité que les Maîtres Assistants "Docteur d'Etat" soient privilégiés dans le choix, 10 ont été recensés et répondent à ces conditions : Madame MONSALLIER, Messieurs ABRAHAM, DUPIN, OBERDORFF, ANGUE, CARPENTIER, THOMIN, MOULI, LANGLADE, WIGNACOURT.

Monsieur le Président fait appel aux membres du Conseil pour lui proposer des noms en complément. Mesdames HIPPOLYTE, BOVE, Messieurs THIERRY, DEREMETZ, CORBIN, DELANNOY Michel, NOGACKI et ROGER sont proposés.

Le Président procèdera la désignation des nouveaux Maîtres Assistants en tenant compte des vœux du Conseil et de la représentation des diverses composantes de l'Université.

III - REFLEXIONS DE LA COMMISSION ELECTORALE.

Monsieur TAISNE, Président de la Commission Electorale informe le Conseil des dispositions prises au cours de la réunion de la Commission Electorale.

Monsieur TAISNE fait tout d'abord un rapide rappel des nouvelles dispositions entraînées par les nouveaux textes notamment :

- le retour aux textes en vigueur avant la loi dite "sauvage" ;
- pour les étudiants :
 - suppression du quorum,
 - éligibilité sans réserve des étudiants étrangers,
 - campagne d'information préalable au scrutin.
- collèges électoraux : les collèges B et C ont une composition élargie.

Les Conseils actuels doivent être dissous au 31 Janvier 1982 ; les nouveaux Conseils doivent être élus pour le 15 Janvier 1982. Le calendrier proposé par la Commission électorale est fixé comme suit :

A - ELECTIONS AUX CONSEILS D'U.E.R.

a) ETUDIANTS

Limite de dépôt des listes : Jeudi 10 Décembre 1981 à 12 H
Lundi 16 Décembre 1981 à 12 H pour la Capacité.

Elections : Mardi 15 Décembre de 9 H à 17 H
Mercredi 16 Décembre de 9 H à 15 H

Capacité : Le Samedi 12 Décembre de 9 H à 12 H.

b) ENSEIGNANTS ET ATOS (ATOS votant également au Conseil d'Université).

1er Tour : Mercredi 9 Décembre de 9 H à 17 H
Jeudi 10 Décembre de 9 H à 15 H

2ème Tour : Jeudi 17 Décembre de 9 H à 17 H
Vendredi 18 Décembre de 9 H à 15 H

B - ELECTIONS AU CONSEIL D'UNIVERSITE.

a) ENSEIGNANTS :

1er Tour : Mardi 5 Janvier de 9 H à 17 H
2ème Tour : Mardi 12 Janvier de 9 H à 15 H

b) ETUDIANTS :

Limite de dépôt des listes : Lundi 11 Janvier 1982 à 12 H
Elections Mercredi 13 Janvier de 9 H à 15 H.

IV - REFLEXIONS DE LA COMMISSION VIE DE L'ETUDIANT.

Monsieur le Président remercie les membres de cette Commission qui ont bien travaillé. Monsieur LEBRUN, Président de cette Commission n'a pu être contacté assez tôt pour assister et présenter son compte rendu.

Monsieur le Sénateur Maire GRIMALDI a engagé des actions au niveau ministériel sur l'extension du Restaurant Universitaire. Aucune réponse définitive ne peut être donnée actuellement. Monsieur GRIMALDI a rencontré Monsieur SAVARY. La priorité d'extension du Restaurant Universitaire est reconnue ; le principe de l'extension est adopté mais le problème de capacité reste imprécis, le Ministère souhaitant limiter à 200 places en sus. La décision définitive doit intervenir fin décembre mais dès à présent, il faut signaler les demandes très importantes des Universités. Un rendez vous a été pris par Monsieur GRIMALDI le 15 Décembre 1981 avec Monsieur le Directeur du CNOUS, à Paris et Monsieur GRIMALDI invite Monsieur le Président à l'accompagner ainsi qu'un représentant Etudiant.

Monsieur CHEVALIER, Maire d'Aulnoy et également Président de la SEMURVAL a souhaité qu'une enquête soit réalisée afin de déterminer le plus précisément possible le nombre des étudiants qui seraient intéressés par le transport le week end. Cette demande a déjà été faite en 1979 à un groupe d'étudiants mais est restée sans réponse.

Monsieur CHEVALIER est prêt à discuter avec les étudiants de ce problème dès que l'enquête sera réalisée.

- DEMANDE DE LIMITATION DE VITESSE SUR LA CD 40 PRES DE LA RESIDENCE.

Suite à l'accident survenu dernièrement à un étudiant, de nombreuses démarches ont été effectuées auprès de l'équipement afin de renforcer les signalisations et d'envisager la construction d'un souterrain.

Une lettre va prochainement être adressée par Monsieur le Maire d'Aulnoy et le Président de l'Université afin de solliciter auprès de l'équipement la pose de panneaux limitant la vitesse à 40 km/h.

Les chaussées matérialisées seront en outre repeintes dès que le temps le permettra.

- CONSTRUCTION D'UN SOUTERRAIN OU D'UNE PASSERELLE SUR LA CD 40.

Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées a fait savoir que l'initiative de la construction d'un souterrain ou d'une passerelle devait revenir à l'Université ou à la Résidence Universitaire.

Une étude est en cours afin de définir les moyens financiers nécessaires à la réalisation de cet ouvrage et au mode de financement. Le soutien de la Région, du Département, du Rectorat et du Ministère pourraient être sollicités.

Monsieur DEVRAINNE souhaite que le problème de la restauration du week end soit résolu au niveau du Restaurant Universitaire et estime que la pose de panneaux de limitation de vitesse n'est qu'une solution précaire et temporaire en attendant une solution passerelle ou souterrain.

Monsieur VILCOT et Monsieur MORIAMEZ confirment également que le tracé de la CD 40 et du rond point étaient connus et prévus avant la construction de l'IUT et de la Résidence.

Monsieur MARCOU propose aux étudiants de publier un projet de passerelle dans la presse, mais Monsieur DEVRAINNE estime que cette action n'apportera rien de plus.

V - ASSISES REGIONALES.

Monsieur MORIAMEZ effectue un résumé des Assises.

Le but poursuivi par le Ministre d'Etat chargé de la Recherche et de la Technologie était de donner la parole aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent à la recherche. Quatre grands secteurs sont représentés dans le Comité d'Organisation : les chefs d'établissements, les syndicats de chercheurs, les hommes politiques, et les syndicats professionnels. Le problème du calendrier a été difficile à résoudre en fonction des courts délais impartis puisque les Assises Régionales devaient se dérouler avant Novembre.

Le résultat est très positif puisque 800 personnes ont pu pendant deux jours s'exprimer. 9 secteurs avaient été définis, les 4 premières Commissions représentaient des thèmes nationaux, les 5 et 6 étaient davantage axés sur l'organisation régionale de la recherche et enfin les 7, 8 et 9 étaient de caractère plus thématiques - Médical - Scientifique - Culturel.

C'est au sein des commissions 7, 8 et 9 que l'on a pu voir proposer les 17 projets d'Instituts nouveaux dont la presse a parlé.

L'étape actuelle se poursuit au sein de commissions préparant les Assises Nationales prévues du 13 au 16 Janvier 1982.

L'étape finale est donc maintenant de préparer les dossiers à remettre au niveau national afin de rattraper les retards pris dans la recherche, notamment dans le Nord qui est la 13ème région de France et donc loin du 3ème pôle régional comme l'a évoqué la presse.

Le bilan général est donc très positif.

VI - RENTREE UNIVERSITAIRE.

Monsieur le Président Noël MALVACHE signale l'accroissement du nombre des inscriptions dans toutes les U.E.R.

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN DATE DU 25 NOVEMBRE 1981.

U.E.R.	EFFECTIFS 1981-1982	REPRESENTATIVITE DE CHAQUE U.E.R.
DROIT	927	30 %
ENSI	104	3 %
IUT	897	28 %
LETTRES	492	16 %
SCIENCES	703	23 %
UNIVERSITE	3123	100 %

Monsieur le Président donne également quelques chiffres sur la répartition des étudiants parmi les cycles d'études.

- 2500 en premier cycle ;
- 500 en second cycle ;
- 100 en troisième cycle.

Il signale en outre qu'environ 80 % des étudiants viennent du Sud du Département et que, en premier cycle, ils représentent environ 90 % du nombre des étudiants inscrits dans ce cycle.

Le nombre des diplômés en 1981 a été d'environ 600 en premier cycle, 150 en second cycle et 50 en troisième cycle.

VII - QUESTIONS DIVERSES.

1 - CONVENTION AVEC L'UNIVERSITE DE BALTIMORE.

Monsieur le Président Noël MALVACHE invite Monsieur AUTEM à exposer le sujet.

La Région s'est jumelée depuis Mai-Juin avec l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis. Dans le même cadre, Monsieur AUTE M a souhaité effectuer un jumelage entre une Université du Maryland et l'Université de Valenciennes. Après s'être informé auprès du Cabinet du Conseil Régional, des contacts ont été pris avec l'Université de BALTIMORE.

Des contacts ont également été pris avec l'Office Franco-Américain qui propose de financer en partie les échanges de Professeurs ou les échanges d'étudiants à condition qu'une convention soit signée entre les deux Universités.

Monsieur AUTE M sollicite donc deux avis du conseil :

1. Un avis sur l'opportunité de la convention ;
2. Un accord pour entreprendre une mission exploratoire avant d'engager cette convention.

Madame MORIAMEZ précise que cette mission exploratoire serait financée, pour le voyage, par l'Office franco-américain et que l'Université n'aurait que la charge des missions.

Monsieur MORIAMEZ souligne l'intérêt d'un jumelage avec les Etats Unis et notamment de la Région du Maryland où les problèmes économiques sont assez identiques aux nôtres et où un échange dans ce cadre serait particulièrement bénéfique.

Monsieur le Président précise qu'il a lui-même profité de son déplacement au CANADA pour prendre contact avec l'Université Laval de Québec afin d'engager une collaboration d'échange, que Monsieur WIGNACOURT avait entamé une procédure pour se déplacer aux Etats Unis et que l'échange avec l'Université de Stuttgart avait été renouvelé.

Le Conseil donne son accord pour que Monsieur AUTE M engage les procédures avec l'Université de Baltimore.

2 - PROJET DE CONVENTION ENTRE LA MUNICIPALITE DE VALENCIENNES ET L'UNIVERSITE RELATIVE AU GYMNASSE.

Monsieur PRUVOT donne lecture des grandes lignes de la convention et effectue un rappel des démarches ayant conduit à la réalisation du gymnase.

Cette convention peut se résumer ainsi : la municipalité rétrocède les bâtiments et les terrains d'assiette pour 1 F symbolique. L'Université assurera l'entretien, le fonctionnement et le gardiennage des locaux.

Des discussions engagées par Madame MORIAMEZ et Messieurs VILCOT, MENIER, MORIAMEZ, BOURTON, GRIMALDI et POIRSON, il résulte qu'une commission d'études se réunira pour étudier la convention et les problèmes annexes qui y sont liés tels besoins en personnels, en matériels, en financements, etc...

Un accord est donné par le Conseil d'Université sur le principe de la convention avec la ville de Valenciennes, sous réserve d'une étude plus approfondie de quelques points particuliers à préciser.

Une copie du projet sera adressée à Monsieur le Recteur, suite à la demande de Monsieur POIRSON.

Monsieur le Président remercie tous les intervenants et clos la séance à 17h 30.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL
D'UNIVERSITE DU 27 NOVEMBRE 198

- PROJET DE CONVENTION ENTRE LA MUNICIPALITE DE VALENCIENNES ET L'UNIVERSITE
RELATIVE AU GYMNASE.

Monsieur PRUVOT donne lecture des grandes lignes de la convention et effectue un rappel des démarches ayant conduit à la réalisation du gymnase.

Cette convention peut se résumer ainsi : la municipalité rétrocède les bâtiments et les terrains d'assiette pour 1 F symbolique. L'Université assurera l'entretien, le fonctionnement et le gardiennage des locaux.

Des discussions engagées par Madame MORIAMEZ et Messieurs VILCOT, MENIER, MORIAMEZ, BOURTON, GRIMALDI et POIRSON, il résulte qu'une commission d'études se réunira pour étudier la convention et les problèmes annexes qui y sont liés tels besoins en personnels, en matériels, en financements, etc...

Un accord est donné par le Conseil d'Université sur le principe de la convention avec la ville de Valenciennes, sous réserve d'une étude plus approfondie de quelques points particuliers à préciser.

Une copie du projet sera adressée à Monsieur le Recteur, suite à la demande de Monsieur POIRSON.

Fait à Valenciennes, le 27 Novembre 1981

Le Président,

Professeur N.MALVACHE